

Se libérer du piège du surendettement

Liberté et qualité de vie : des notions qui nous sont chères. Pourtant, celui qui doit faire face à de lourdes dettes n'est pas libre. Les faillites privées augmentent sans cesse et un Etat surendetté ne peut plus remplir ses devoirs. Si une société n'a pas un style de vie pérenne, ce sont ses membres qui vont en pâtir. Le renoncement doit redevenir une option.

Résumé

Entre autres, les motions suivantes ont été déposées par les conseillers nationaux du PEV:

- **Motion de Ruedi Aeschbacher (PEV, ZH): Création de centres de conseil pour personnes endettées**
Les crédateurs financent des centres de conseil et de prévention pour personnes endettées. Leur contribution est calculée en fonction du chiffre d'affaires et de leur budget publicitaire.
- **Motion de Walter Donzé (PEV, BE): Pas de saisie sur salaire en cas de non-solvabilité**
Les conditions définissant la solvabilité doivent être plus sévères. Celui qui donne un crédit à la consommation dans un cas de non-solvabilité ne peut pas faire saisir le salaire de son débiteur.
- **Motion de Walter Donzé (PEV, BE): Des contrats de leasing ne peuvent être conclus que quand le conducteur a obtenu son permis de conduire définitif**
Beaucoup d'accidents graves sont causés par des jeunes dans les deux ans après l'obtention du permis de conduire. Si l'accident se produit avec une voiture en leasing, la route vers l'endettement est tracée.
- **Motion de Heiner Studer (PEV, AG): Baisse des intérêts pour les crédits de consommation**
Les frais d'un crédit de consommation (intérêts, frais bancaires etc.) ne peuvent plus dépasser les 10% ce qui obligera les crédateurs de procéder à une meilleure étude des risques.
- **Motion de Heiner Studer (PEV, AG): Publicité limitée**
Comme c'est déjà le cas pour le tabac, la publicité pour les crédits de consommation doit être limité respectivement contenir un avertissement par rapport aux risques.
- **Interpellation de Ruedi Aeschbacher: Désendettement des entités publiques**
L'Etat donne l'exemple: nous demandons un plan de financement sur le long terme avec un plan de désendettement pour le domaine public. La réduction de la dette prime sur la réduction des impôts.

Berne, le 14 septembre 2007/nh/sh

Pour de plus amples informations :

Conseiller national Dr Ruedi Aeschbacher, Président PEV Suisse : 076 379 33 84
 Conseiller national Heiner Studer (PEV, AG) : 079 445 31 70
 Conseiller national Walter Donzé (PEV, BE) : 076 365 50 15
 Silvia Hyka, Coordinatrice romande du PEV Suisse : 079 613 30 09
 Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79
 Niklaus Hari, chargé de communication du PEV Suisse : 079 202 72 27
